

Les aides de la Caf aux familles dans le domaine enfance et jeunesse

Le nouveau dispositif « chéquier loisirs » de la Caf des Yvelines



Les aides de la Caf aux familles dans le domaine enfance et jeunesse

➔ Le nouveau dispositif d'aides aux loisirs de proximité de la Caf des Yvelines à compter de 2015

- Un chéquier loisirs qui s'appuie sur le dispositif national du « Chèque d'accompagnement personnalisé » (Cap).
- Cadre législatif posé en 1998 dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions.
- En remplacement de l'ancien dispositif des « bons loisirs Caf » qui est supprimé.



Les aides de la Caf aux familles dans le domaine enfance et jeunesse

➔ Le chéquier loisirs Caf des Yvelines

Aide versée sous forme de chéquier pour les familles d'utilisation :

- sports loisirs,
- culture et actions éducatives.

Le chéquier permettra aux familles de financer des activités en centre de loisirs ou des inscriptions sportives ou culturelles pour les enfants.

Il sera valable 1 an, sera millésimé, non falsifiable, nominatif.



Les aides de la Caf aux familles dans le domaine enfance et jeunesse

➔ Le chéquier loisirs Caf des Yvelines

Envoi automatique du chéquier loisirs avant les vacances d'été aux familles ayant un quotient familial $<$ à 800 € et des enfants âgés de 6 à 16 ans.

Valeur de l'aide : 30 € par enfant soit 3 chèques de 10 € par enfant.

**54 000 enfants bénéficiaires recevront
avant les vacances d'été 2015 leur chéquier.**



Les aides de la Caf aux familles dans le domaine enfance et jeunesse

➔ Le chéquier loisirs Caf des Yvelines

Le dispositif est géré par la Centrale de règlement des titres www.crt.asso.fr.

En lien avec le prestataire EDENRED choisi par la Caf.

Le dispositif s'appuie sur un réseau national d'utilisation (réseau d'affiliés).



Les aides de la Caf aux familles dans le domaine enfance et jeunesse

➔ Le chéquier loisirs Caf des Yvelines

- Vous devrez vous affilier pour demander ensuite le remboursement du chèque reçu à la Centrale de règlement des titres.
- Le Conseil d'administration de la Caf a acté le remboursement aux associations à N+1 du coût de gestion lié au dispositif.



Les « chèquiers loisirs » de la Caf des Yvelines



Chaque titre a une valeur faciale de **10€**.

Les « chéquiers loisirs » de la Caf des Yvelines



Apposition de pictogrammes illustrant les catégories d'utilisation du ticket

Actions éducatives - Culture



- Dans le cadre du dispositif de la CAF 78 : l'inscription à tous types d'activités culturelles

Loisirs - Sports



- Dans le cadre du dispositif de la CAF 78 : l'inscription à tous types d'activités sportives et de loisirs

Informations sur le CAP

Ticket Service® CAP



Définition

Ticket Service® est un **titre spécial de paiement prépayé**, qui permet d'attribuer des aides sociales pour répondre à des besoins divers alimentaires, d'hébergement d'urgence, d'habillement, etc.



CAP

Son nom légiféré est le **Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP)**

Ticket Service® est la marque du CAP d'Edenred France.

Il est valable **du 1^{er} décembre N-1 au 31/12/N.**

Par exemple, un titre de l'année 2014 est valable du 1^{er} décembre 2013 au 31 décembre 2014.

Il existe **7 familles d'utilisation du Ticket Service® CAP :**

- Alimentation - Hygiène,
- Habillement,
- Actions éducatives - Culture,
- Loisirs - Sports,
- Transport,
- Energie,
- Habitat - Hébergement.



Les acteurs



Le client
(financier)

Financier: CAF des Yvelines

- Attribue les aides
- Commande les CAP



L'émetteur

Emetteur: Edenred

- Edite les titres et prend en charge l'organisation générale et la logistique (prise de commande, fabrication, livraison)
- **Vous accompagne dans vos démarches d'affiliation à la CRT**



Les
bénéficiaires

Bénéficiaires: allocataires de la CAF des Yvelines

- Utilisent les CAP comme moyen de paiement



Le réseau
d'affiliés

Réseau d'affiliés: partenaires de la CAF des Yvelines

- Acceptent les CAP comme moyen de paiement
- Envioient les CAP à la CRT pour obtenir le remboursement des montants



La Centrale de
Règlement des
Titres

CRT: Centrale de règlement des titres

- **C'est l'organisme auquel il faut s'affilier pour le CAP (donc décisionnaire final de l'acceptation de votre dossier**
- **Rembourse les titres**





Quelles sont les obligations des affiliés ?

S'affilier



Via la signature **d'un contrat d'affiliation**. L'émetteur ne peut pas rembourser en l'absence de ce contrat, le contrôle d'utilisation étant impossible.

Certifier l'usage



Par l'apposition d'un **cachet qui valide la conformité de l'usage vs les catégories** indiquées sur le titre. Dans le cas contraire, le titre ne sera pas remboursé et le financeur pourra le constater via les statistiques d'utilisation.

Renvoyer



Retourner les CAP à la CRT avant le 28 février N+1 pour remboursement.

Comment s'affilier?

Comment s'affilier ?

❶ Il faut compléter le contrat d'affiliation de la CRT :

- ✓ Coordonnées et cachet du commerce,
- ✓ Catégories acceptées // activité du commerce,
- ✓ Délai de remboursement souhaité :
 - Immédiat (par virement) – « Circuit Express »
 - 7 jours (par lettre-chèque)
 - **21 jours (par lettre-chèque)**

❷ Joindre le Kbis (moins de 6 mois) ou les statuts de l'association

❸ Joindre l'avis de situation SIRENE INSEE (moins de 6 mois)

❹ Adresser le tout à Edenred :

EDENRED FRANCE

Service Commercial Affiliés - Ticket Service

Opération « Chèques Loisirs CAF 78 »

166-180, boulevard Gabriel Péri

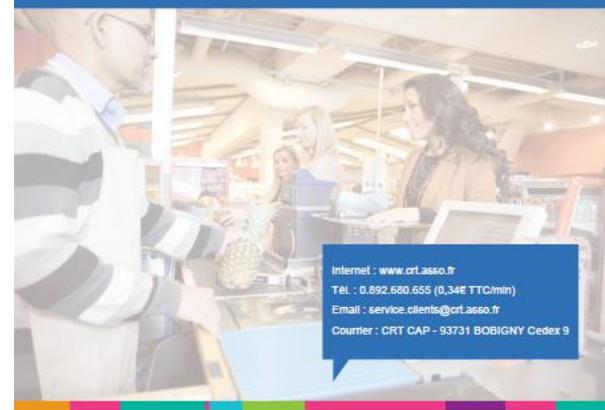
92245 Malakoff cedex



LA POSTE

Dossier d'Affiliation CRT Contrat CAP 2015

Formulaire d'inscription pour les
Chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)
réservé aux affiliés de la métropole



Internet : www.crt.asso.fr
Tél. : 0.892.680.655 (0,34€ TTC/min)
Email : service.clients@crt.asso.fr
Courtier : CRT CAP - 93731 BOBIGNY Cedex 9

CRT
Centre de Règlement des Titres

Le remboursement des titres

Comment les affiliés obtiennent-ils le remboursement des titres ?

1. Préparer votre remise et remplissez les bordereaux de remise fournis par la CRT

Partie à conserver

CRT
Code affilié : 0413397 * 3
Remise : 34572675

Quantité : 12
Montant : 120,00

Merci d'utiliser une encre noire pour remplir le coupon droit

Pour votre sécurité, merci d'inscrire un numéro de Titre par emetteur pris au hasard dans votre remise (9 chiffres de droite de la ligne d'identification).

Chèque Déjeuner : 3235547719
Chèque de Services :
Chèque de Table : 129478789
Chèque Interservices : 443354769
Chèque Restaurant : 443354769
Chèque Multi-Services :
Ticket Restaurant : 023455339
Ticket Service :

Bordereau de remise

Remise n° : 34572675 A

CRT

Date de remise : 19.05.2010

Quantité de Titres : 12
Montant total : 120,00

Code affilié : 0413397 * 3

34572675<0413397<34572675<444<0413397

2. Envoyer votre remise à la CRT

- Soit en se rendant dans un centre de collecte
- Soit en utilisant le ColiSUR® (enveloppe sécurisée prête à poster)

3. Réception d'une lettre-chèque et d'un bordereau de règlement à conserver

Les frais de la CRT

Combien coûtent les remises de CAP à la CRT pour un affilié ?

✓ Lors de l'affiliation, l'affilié règle des frais d'ouverture de compte.

Ceux-ci s'élèvent à 28€ en 2015.

✓ L'affilié supporte ensuite des frais à chaque remise de titres :

Les frais de traitement de la CRT

Remises de titres	Tarifs HT ⁽¹⁾
Frais CRT de traitement	2,85 € / remise
Mise en conformité	
Bordereau CRT absent, ou non conforme	10,00 € / remise ajustée
Cachet commercial absent ou non conforme	10,00 € / remise ajustée
Frais de retour de titres non remboursables par la CRT	25,00 € / remise ajustée
Transfert de titres à partir d'un compte inapproprié	15,00 € / remise ajustée
Prestation de conservation et de restitution des espèces	200,00 €
Frais de gestion	
Ouverture de compte Chèques d'Accompagnement Personnalisé	28,00 €
Frais d'opposition	40,00 € / opération
Frais d'incident de règlement	15,00 € / opération
Relevé de compte/duplicata d'avis de règlement	10,00 € / duplicata Gratuit sur www.crt.asso.fr
Frais optionnels	
Abonnement Bordereau Minute	10,00 € / mois ⁽²⁾
Option achat douchette code barres possible auprès de la CRT	(pour les tarifs, nous consulter)
Abonnement Pack Gestion Pro	2,00 € / mois ⁽²⁾



Les frais de commission appliqués par les émetteurs, qui varient selon :

- Le délai de remboursement choisi
- La tranche de montant de la remise.

TICKET SERVICE	Circuit Express	Circuit Standard		Circuit Lent	
	3 à 7 jours ⁽²⁾ (Centre de collecte transport inclus ⁽³⁾)	7 jours (Centre de collecte transport inclus ⁽³⁾)	7 jours	21 jours (Centre de collecte transport inclus ⁽³⁾)	21 jours
0,01 € à 5 000,00 €	5,99 %	5,71 %	5,01 %	4,12 %	3,42 %
5 000,01 € et plus	3,17 %	2,89 %	2,19 %	2,55 %	1,85 %

Comment vous informer?

CRT

✓ www.crt.asso.fr

Service affiliation Edenred

✓ Tél. : 01 74 31 90 78

✓ Mail : service-affiliation-fr@edenred.com

Merci de votre attention !

